



Communiqué de presse
Paris, le 4 juin 2009

L'UNIFA soutient l'action du gouvernement sur le développement de la filière bois et ameublement

L'UNIFA se félicite des décisions prises par le gouvernement sur la valorisation de la filière bois et ameublement. Se fondant sur les conclusions du rapport remis en avril à la Présidence de la République par Jean Puech, ancien ministre, sur la « Mise en valeur de la forêt française et développement de la filière bois », le Président Nicolas Sarkozy a annoncé plusieurs mesures importantes le 19 mai 2009 lors de son intervention à Urmatt (Bas-Rhin).

Partant du constat que « la balance extérieure de la France pour l'ensemble de la filière du bois et de l'ameublement affiche un solde négatif de plus de 6 milliards d'euros en 2008 », Nicolas Sarkozy a annoncé un **ensemble de décisions prises pour le secteur du bois et de l'ameublement** :

- **La création d'un fonds d'investissement stratégique spécifique** : financé jusqu'à 100 M€, il participera au développement et à la consolidation des entreprises du secteur, afin de faire émerger un tissu d'entreprises de taille suffisante pour **restructurer la filière** ;
- **La promotion de l'innovation** : la recherche doit participer au développement de la filière par la **valorisation des pôles de compétitivité**, relancés par une enveloppe de 1,5 Mds€ sur les trois prochaines années. Les principaux axes stratégiques évoqués sont le développement de la chimie des produits issus de la forêt, des matériaux renouvelables dans le bâtiment et l'industrie, et des pôles d'excellences ruraux ;
- **Concernant le carbone** :
 - expérimentation de la mise en place d'un **marché financier visant à valoriser le stockage de carbone dans les produits en bois**, à promouvoir lors de la prochaine convention Climat ;
 - instauration d'une **taxe carbone aux frontières de l'Europe** pour les produits qui ne seront pas fabriqués selon les critères de satisfaction européens.

L'UNIFA se réjouit de ces initiatives du président de la République, et rappelle que **65% des meubles sont composés de bois**, et qu'ils représentent 30% des débouchés en terme de chiffre d'affaires pour la forêt française, **soit le deuxième client en terme de valorisation de cette filière**.

L'UNIFA, par la voix de son président, Henri Griffon, a déjà fait part à Nicolas Sarkozy de la volonté de notre secteur de relever ce défi, en s'inscrivant dans la mise en œuvre de ce plan gouvernemental.